



Commission des Désignations

Deuxième rapport

Au cours de sa première séance, tenue le 13 mai 2002, la Commission des Désignations a décidé de proposer à l'Assemblée, conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, les désignations suivantes :

Vice-Présidents de l'Assemblée :

Mme J. Phumaphi (Botswana)
Professeur V. F. Moskalenko (Ukraine)
M. S. S. Bhandari (Népal)
M. B. R. Mooa (Kiribati)
Dr A. J. M. Suleiman (Oman)

Commission A : **Président** – Dr J. Kiely (Irlande)

Commission B : **Président** – Professeur A. M. Coll Seck (Sénégal)

En ce qui concerne les postes de membres du Bureau à pourvoir par voie d'élection, conformément à l'article 31 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, la Commission a décidé de proposer les délégués des 17 pays suivants :

Barbade, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et Sierra Leone.

= = =